Besoin d'un papier officiel ?

Les Archives de Catholicité recensent les registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures de 1901 à nos jours.
Formulaires à télécharger en ligne pour demander des copies d'acte de baptême.
Contact : Catherine Fouché - 05 55 26 22 16 - cfouche.evechetulle@orange.fr
Deux types de documents peuvent être délivrés par les Archives de Catholicité :

† Copie d'acte de Baptême

Pour une demande de baptême, de première communion, de Confirmation ou pour être parrain ou marraine, faire une demande par courrier à l'adresse suivante, avec une enveloppe timbrée pour la réponse :

Évêché de Tulle
Service des actes de Catholicité
21 Avenue de la Bastille - BP 79
19002 TULLE Cedex.

Ci-dessous les documents PDF à télécharger pour cette demande :

- demande pour un adulte
- demande pour un mineur

† Demande d'acte de Baptême pour mariage

Le document nécessaire à la préparation du dossier administratif est demandé exclusivement par le prêtre ou la paroisse qui prépare le mariage.

Évêché de Tulle
Service des actes de Catholicité
21 Avenue de la Bastille - BP 79
19002 TULLE Cedex.

Les registres de 1901 à nos jours ne sont pas consultables. Les registres antérieurs à 1901, dans la mesure où ils étaient remis à l'Évêché, ont été déposés aux Archives Départementales de la Corrèze ; vous pouvez les consulter sur place à l'adresse suivante :
Le Touron - 19000 TULLE
ou en ligne sur leur site http://www.archives.cg19.fr/recherche/archiveenligne/

Acte de naissance :
demande de copie intégrale ou d'extrait.

Acte de décès :
demande de copie intégrale ou d'extrait.